



La direction de l'UGAP cherche à intimider et à entraver l'action de la CGT

L'UGAP (Union des groupements d'achats publics) est un établissement public à caractère industriel et commercial qui est placé sous la double tutelle du ministre des Finances et des Comptes publics et du ministre chargé de l'Éducation nationale.

La Direction de l'UGAP préférerait certainement une CGT plus discrète, moins revendicative, moins à l'écoute des salariés, moins visible !

Elle poursuit son acharnement, déjà dénoncé par la Fédération, contre des militants syndicaux malgré des condamnations multiples (licenciements abusifs, entrave au Comité d'entreprise...) et les rappels à ses obligations par l'Inspection du travail.

La direction de cet établissement, via son secrétaire général, cherche à intimider et à entraver l'action de la section CGT de l'UGAP en lui déniant le droit d'apposer une affiche CGT sur la porte de son local syndical au motif qu'il ne s'agit pas « *d'un tableau d'affichage prévu à cet effet* ».

Or cet usage syndical est une pratique banale, connue dans de très nombreuses entreprises publiques ou privées, ainsi que dans de nombreuses administrations d'État y compris à Bercy.

Dernier épisode en date, la direction pousse le zèle jusqu'à assigner, demain mardi 17 février, nos camarades délégués syndicaux et le syndicat CGT de l'administration centrale en référé devant le président du tribunal de grande instance de Paris, avec une astreinte de 150 €/jour. Procédure engagée pour « *ordonner le retrait de la communication syndicale affichée sur l'extérieur de la porte du local syndical CGT* » ci-dessous !

Cette dernière initiative judiciaire s'inscrit dans la multiplication des atteintes à la liberté syndicale contre de nombreux militants et militantes de la CGT. C'est une liberté publique pour laquelle

des femmes et des hommes se sont battues et continuent à le faire. C'est une des conditions indispensables pour permettre aux travailleurs d'arracher des droits, de les défendre et d'être respectés. En voulant remettre en cause nos pratiques syndicales, la Direction de l'UGAP méprise, en autre, les salariés qui font confiance à la CGT.

La fédération des Finances CGT a rappelé, ce jour, au conseiller social de Bercy, qu'elle est et restera particulièrement vigilante sur le respect de l'exercice du droit syndical au sein de l'UGAP. En effet, une telle dégradation du climat social à l'UGAP est inacceptable et tout particulièrement dans un établissement public relevant du Ministère des Finances et des Comptes publics. La Fédération a donc demandé à la tutelle d'intercéder, sans attendre, auprès du Président de l'UGAP.

Montreuil, le 16 février 2015.

